

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

>> VOIR LA NEWS COMPLÈTE



GAAP

GRUPEMENT DES AGENTS AUTOMOBILES PEUGEOT

Agent Info N°4c - Vendredi 13 février 2026

>> Je soutiens le GAAP et adhère dès maintenant

Adhérez facilement grâce à votre formulaire pré-rempli accessible via le bouton ci-contre. Toutes les infos sur gaapfrance.com !

PROGRAMME GARANTIE 8 ANS PEUGEOT CARE

Vous êtes nombreux à manifester votre mécontentement et votre incompréhension concernant la mise en place de la garantie 8 ans Peugeot CARE.

Voici un point bref et clair sur les actions du GAAP, l'état des négociations et les avancées obtenues.



RAPPEL DES PRINCIPALES ETAPES

FEVRIER 2024

Lancement limité aux véhicules électriques



Refus immédiat de toute contribution

SEPTEMBRE 2024

Extension à toute la gamme (thermique & électrique)



Maintien du refus de la contribution pour le réseau d'agents

MAI 2025

Généralisation du programme et chiffrage de la contribution par STELLANTIS



Maintien du refus de la contribution pour le réseau d'agents

25 € (thermiques)
50 € (électriques & VU)



LES AVANCÉES OBTENUES PAR LE GAAP

Malgré un cadre imposé par la Marque, la mobilisation du GAAP lors de très nombreux échanges et réunions, a permis plusieurs évolutions importantes :

Programme devenu facultatif



Il ne s'impose plus automatiquement au réseau

Le GAAP partage pleinement les objectifs du programme : restaurer la confiance, fidéliser les clients, améliorer l'expérience et soutenir l'activité du réseau – un réseau qui souffre. Mais cela ne peut pas se faire au détriment de la rentabilité des Agents.

- **Aucune contribution sur véhicules sous contrats services** → près de 50 % des ventes en 2025, et plus de 70 % sur l'électrique.
- **Meilleures conditions de remboursement** → alignement sur les conditions "contrats services" : MO mieux rémunérée + marge PR préservée.
- **Aucune contribution pour les véhicules Leasers** (Arval, Alphabet...) → environ 20 % des volumes exclus.



POSITION ACTUELLE DU GAAP

Notre position reste conforme à vos demandes :

Aucune contribution ne peut être supportée par les Agents Peugeot !

Dans le prolongement de nos échanges, le GAAP a participé hier à une réunion avec **Xavier Duchemin, Directeur de STELLANTIS France**, qui a proposé en séance d'aligner la contribution des véhicules électriques sur 25€. Malgré les efforts de convergence la Marque, cette proposition demeure insuffisante et ne remet pas en cause notre position.



ENGAGEMENT DU GAAP

**Les élus du GAAP défendent vos intérêts au quotidien, de manière totalement
bénévole.**

**Nos actions ont permis des avancées réelles, mais le constructeur détient la
décision finale.**

**Plus nous serons nombreux, plus notre poids dans les discussions sera
déterminant.**

Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin.

**Ce programme doit être une réussite collective entre Peugeot et son
réseau. Nous devons veiller à son équilibre financier entre les coûts
engendrés et l'amélioration de la fidélité client tant au niveau de la Vente de
véhicules qu'en Après-vente.**

Le GAAP reste disponible pour échanger avec chacun d'entre vous.

>> Je renouvelle dès maintenant mon adhésion GAAP

BUREAU NATIONAL 2026



Karim HAMADACHE

Président

Votre adhésion est essentielle pour garantir la qualité des négociations menées avec la Marque. Merci d'adhérer sans plus attendre, nous avons besoin de vous !



Claude DAUMAS

Vice-Président PÔLE SERVICES

UNE QUESTION ?

Rendez-vous sur le site www.gaapfrance.com

Contactez l'équipe du GAAP par téléphone : **02.38.22.12.01** ou par mail : gaap@gaapfrance.com

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)